

Protocole déclinant la doctrine sanitaire

1. Préparation des locaux

- **Préparation et nettoyage des locaux scolaires** : un nettoyage selon les protocoles habituels en vigueur a été réalisé la semaine du 24 août.

2. Equipement des locaux

Le Gouvernail a été équipé de manière à ce que les gestes barrières soient respectés et tout particulièrement en ce qui concerne le lavage des mains (points d'eau dans le bloc sanitaire et la salle à manger, savon liquide, papier à usage unique, présence d'affichette de protocole de lavage des mains, SHA en suffisance pour les personnels et les enfants dans chaque salle de classe et dans le bureau de direction - usage sous contrôle d'un adulte exclusivement). Des lingettes virucides sont également mises à disposition pour permettre à ce que les surfaces ou objets fréquemment touchés puissent être régulièrement nettoyés.

Les instructions sanitaires (hygiène des mains, distanciation physique, consignes en cas de survenue de symptômes) sont affichées à l'entrée de l'établissement, dans chaque salle de classe et dans le bureau de direction. Le directeur a transmis ces informations aux professeurs et à chaque famille.

3. Organisation de l'accès à l'établissement pour assurer le respect de la distanciation entre élèves et entre élèves et personnels

Afin de ne pas multiplier les contacts et comme à l'accoutumée, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire. Les parents sont également priés d'amener leur enfant jusqu'à la grille à tour de rôle, en respectant l'ordre d'arrivée.

4. Organisation interne de l'établissement

Dans le souci de limiter les brassages entre élèves, l'organisation des **récréations** se fera dorénavant par groupe de classes.

De même, il y aura 2 services pour les **repas**.

5. La protection des personnels et des élèves

Le port du masque

Personnels

Le cours le Gouvernail met à la disposition du personnel de l'établissement des masques dit « grand public ».

Elèves

S'agissant des élèves, il appartient aux parents de fournir des masques à leur(s) enfant(s) s'ils en estiment l'utilité.

En outre, des masques FFP1 sont disponibles à l'école pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

Il convient de souligner que le Conseil scientifique considère que :

- pour les collégiens/lycéens, le port du masque doit être obligatoire ;
- pour les élèves en école maternelle le port de masque est difficile et même **déconseillé** ;
- pour les élèves en école élémentaire, **le port du masque n'est pas obligatoire** mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Le nettoyage régulier des locaux et des matériels au sein de l'établissement

Un bionettoyage de l'ensemble des locaux sera réalisé une fois par jour avec des produits de nettoyage adaptés. Une attention particulière sera apportée à l'entretien des sanitaires sans omettre les robinets, chasse d'eau, loquets..., et à l'approvisionnement en continu en SHA, savon, sèche-main jetable et papier de toilette. Les poubelles seront vidées quotidiennement.

De même, une attention particulière doit être portée aux poignées de porte, interrupteurs, robinets d'eau, claviers d'ordinateur, accoudoir de chaises, tables, toilettes, etc.).

L'aération des locaux

Les fenêtres extérieures seront ouvertes en grand le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée (15 min le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, avant le repas, et à l'issue de la journée pendant le nettoyage des locaux).

La prise de température

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre la température de ce dernier avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (**37,8°C**), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les personnels procéderont de la même manière.

L'école est équipée d'un thermomètre pour pouvoir mesurer la température des enfants (ou des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est une mesure essentielle pour lutter contre la transmission croisée entre les enfants. Le lavage à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable doit notamment être réalisé après être allé aux toilettes, avant de manger et après s'être mouché, avoir toussé ou éternué. Il doit être aussi pratiqué lors de l'arrivée ou de la sortie de l'école, avant et après la récréation. En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une SHA, sous le contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée même pour les plus jeunes. Les flacons de SHA seront tenus hors de portée des enfants les plus jeunes.

Les parents doivent en outre veiller à ce que leur enfant se lave les mains dès le retour à la maison.

6. La conduite à tenir en cas d'apparition de cas suspects ou avérés au sein de l'école ou de l'établissement

Gestion d'un cas suspect dans un établissement scolaire

Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire doit conduire à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par l'enseignant.

En cas de symptômes évocateurs, l'enfant doit être isolé et les parents de l'enfant seront immédiatement avertis pour qu'ils viennent le récupérer au plus tôt. Il leur appartiendra, en lien avec le médecin traitant, d'assurer la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

L'enfant ne pourra pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test. Si les parents ne sont pas en capacité d'assurer ces démarches, le Gouvernail devra avertir les services sociaux.

L'enfant doit être isolé à domicile dans l'attente du résultat.

Lorsqu'un cas positif est détecté, une évaluation du risque de transmission intrafamiliale est réalisée par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer avec la famille quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée en accord avec les parents étant donné le contexte familial.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

La même procédure est applicable aux personnels de l'établissement.

Gestion d'un cas avéré dans un établissement scolaire

Lorsqu'un cas est identifié dans un établissement scolaire, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

Le plus rapidement possible, un diagnostic de tous les élèves de la même classe est réalisé. De la même manière tous les personnels ayant été en contact avec la personne infectée seront testés.

Lorsqu'un enseignant est testé « positif », tous les élèves qu'il a encadrés sont considérés comme des cas contact et seront testés. Il en va de même des personnels avec lesquels il a été en contact.

La classe est alors fermée avec éviction des élèves concernés pendant 14 jours.

Annexes

1. Emploi du temps

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 - 8h45	Arrivée	Arrivée	Arrivée	Arrivée	Arrivée
8h45	Assemblée	Assemblée	Assemblée	Assemblée	Assemblée
9h00 - 12h00	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12h00 - 13h30	Pause repas	Pause repas	-	Pause repas	Pause repas
13h30 - 16h20	Cours	Cours	-	Cours	Cours
16h20 - 16h30	Assemblée	Assemblée	-	Assemblée	Assemblée

2. Documents



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000**
(appel gratuit)

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

- 1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre

Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

9 étapes pour bien se laver les mains

- Utiliser du savon
- Paume contre paume
- Dos de la main
- Doigts entrelacés
- Base des pouces
- Ongles et articulations
- Poignets
- Rinçage
- Séchage